

VŒUX TEMPORAIRES DES FRÈRES CARMES DECHAUX ET PROMESSES DES CARMES DECHAUX SECULIERS

La solennité de l'Assomption de la Vierge Marie est le jour retenu au commissariat Saint Joseph du Congo pour célébrer les vœux temporaires de trois frères novices dont les noms sont repris ci-dessous :

- Crispin de l'Eucharistie
- Méchack-Célestin de Notre Dame des Douleurs
- André de la Divine Providence



Une note particulière s'est ajoutée à la célébration de cette année: les frères et sœurs de la fraternité OCDS « Saint Elie » se sont joints aux frères OCD. Les uns pour commencer la formation, les autres pour les promesses temporaires et définitives. Le tout s'est déroulé dans la célébration eucharistique concélébrée et présidée par le Révérend Père Albert Tampwo Mulele, commissaire des carmes déchaux du Congo. La grande salle du complexe scolaire « les Buissonnets 1 » a servi de cadre pour accueillir cet événement carmélitain qui a connu la participation, outre des membres de la famille du Carmel, les parents biologiques, les amis et connaissances des novices, venus pour leur apporter un soutien spirituel.

C'est juste après la proclamation de la Bonne Nouvelle que la première partie de la cérémonie a débuté avec l'appel et la demande des novices OCD ainsi que des candidats OCDS. Notons déjà que les deux rituels de la profession OCD et des promesses OCDS étaient bien harmonisés pour que les cérémonies se fassent alternativement.



Cette première partie s'est clôturée par l'homélie du célébrant qui a jeté une lumière nouvelle sur la solennité de l'Assomption de la Vierge Marie en soulignant le caractère marial du carmel en ce que Marie est Mère et Patronne du Carmel. Plus encore, la Vierge Marie est le type de la vocation carmélitaine. Le carmel a une relation privilégiée avec Marie comme modèle d'oraison et d'abnégation dans le pèlerinage de la foi. Le Père Albert a aussi

saisi cette occasion pour rappeler aux futurs profès que leur vie, comme religieux carme déchaux, repose sur les trois piliers majeurs de charisme carmélitain, à savoir la vie d'oraison, la vie fraternelle et la mission (ou le service). Ces éléments, a-t-il renchérit, ne doivent pas être vécus de manière isolée. Il faut les harmoniser car ce sont des éléments essentiels de notre identité.

Aux frères et sœurs OCDS, le Père commissaire a rappelé un aspect important de leur engagement, à savoir l'engagement à vivre dans la fraternité. Celle-ci passe par le fait d'être attentifs aux autres membres du groupe et de rechercher une vie de prière. Tout cela, pour le salut de l'Eglise et du monde.

Après l'homélie, le rituel a prévu la deuxième partie de cette cérémonie avec l'interrogation des futurs profès, avant l'invocation de l'Esprit Saint, suivie de l'émission de la profession religieuse ainsi que des promesses temporaires et définitives pour les OCDS. S'en suivra la remise des insignes de la profession : le manteau et le livre des constitutions. Avant de clore ces lignes, rappelons que la veille au soir, pendant les vêpres, trois frères postulants ont débuté leur année canonique du noviciat :

- Symphorien de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de la Grâce Divine
- Clément de la Glorieuse Croix
- Salomon-Marie de la Croix

Pour être complet, relevons qu'avant la prise d'habit et l'émission des vœux temporaires, les frères postulants ainsi que les frères novices ont passé cinq jours entiers de retraite spirituelle autour du thème : « **Etre frères carmes déchaux aujourd'hui** », question d'approfondir les textes de la « *Déclaration sur le charisme carmélitain-thérésien* ».

